

SOMMAIRE

P.1 - Le mot du Président

P.2 - Actualités nationales

- Retraites
- Santé

P.3 - Actualités régionales

- Position de l'IR
- Les voyages

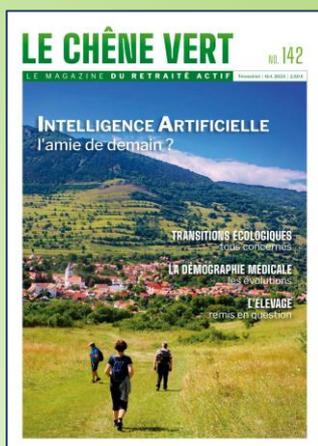
P.4 - Informations diverses

- Date de l'AG 2024
- Avantages adhérents
- Représentant des usagers
- BISOU
- Usurpation d'identité
- Vaccinations

Liens vers :

<https://www.fnaropa.fr/espace-adherent>

Vient de paraître :



Le mot du Président

C'est avec beaucoup de plaisir que nous revenons vers vous avec cette lettre d'information. J'espère qu'elle vous trouvera en très bonne forme, et que vous profitez bien de la vie, chaque jour du matin au soir et du soir au matin !

La rentrée est derrière nous, ainsi va le cycle du temps qui passe vite, trop vite..... Après un été caniculaire, un été indien, suivi de pluies diluviennes à faire pâlir les chutes du Niagara, revenons sur les événements les plus récents de notre actualité.

L'actualité internationale avec les catastrophes naturelles, et les guerres dont nous avons du mal à percevoir les enjeux, s'est vite chargée de chambouler la torpeur estivale.

Sur le plan national, la rentrée sociale s'est faite sur fond d'une économie fragilisée par les vicissitudes géopolitiques, la hausse des taux d'intérêt. Dans ce contexte, l'inflation, bien qu'en légère décline depuis avril, a mis à mal le pouvoir d'achat des français. En cette fin d'année, les appels de plus en plus pressants des associations caritatives pour faire face à l'urgence alimentaire témoignent d'une situation préoccupante. En perspective la disparition du bouclier tarifaire à partir de février 2024, n'est pas de nature à nous rassurer ! Pour les retraités, les augmentations des pensions envisagées dans le cadre du PFLSS 2024 vont améliorer leur situation, mais il faut continuer à avancer !

Notre Fédération a assuré un suivi actif lors des débats parlementaires, de ce projet, largement commenté dans la presse, car entre effets d'annonce, votes des lois et publications des textes d'application, la vigilance reste de mise à toutes les étapes, pour veiller à ce que notre protection sociale, si enviée dans le monde, ne se dégrade pas. Vous pourrez prendre connaissance des lettres adressées aux parlementaires et aux [ministres](#).

On a pu voir que la mobilisation porte ses fruits car, pour l'instant, nous l'avons échappé belle, avec le projet de ponction sur les réserves des retraites complémentaires ou le doublement des franchises sur les médicaments. Encore un peu de patience, pour que tous les textes soient étudiés. Alors que nous fêtons la Sainte Catherine à Vesoul, des textes étaient encore en discussion au Sénat ! Nous développerons les points principaux qui vous concernent, dans cette lettre.

.../...

*Et puis, c'est bientôt Noël, les « chicoufs » * vont débarquer, pour repartir aussi vite ! Enfin, les fêtes de fin d'année approchent ! Si vous avez craqué au moment du Black Friday, avant de vous ruer dans les magasins, découvrez à l'intérieur de ces pages, une méthode douce, bonne pour la planète et pour votre porte-monnaie !*

Joyeux Noël à tous ! Nous penserons particulièrement à ceux dont les familles sont éclatées, celles dont les enfants sont partis à l'autre bout du monde ou celles qui se retrouvent seul(e)s.

**définition donnée sur internet : petit, mignon, bruyant, attachant, épuisant, c'est qui ?*

Au plaisir de se retrouver.

**Le Président,
Jean François POISOT**



ACTUALITES NATIONALES

RETRAITES

Je suis déjà en retraite, en quoi la réforme en vigueur au 1^{er} septembre 2023 peut-elle me concerner ?

La réforme des retraites, a permis d'améliorer le niveau des petites retraites et d'ouvrir des droits nouveaux pour les seniors qui ont souhaité reprendre un emploi. Pour les pensions de réversion, il convient de poursuivre les travaux.

Revalorisation des pensions

Le projet de Loi prévoit une revalorisation des retraites de base de 5,2 % au 1er janvier 2024, conformément à la règle inscrite dans le code de la sécurité sociale, les retraites sont indexées sur l'inflation. IR a demandé que la qualification «a minima» (le poids des mots, nous n'avons encore pas la photo !) soit ajoutée à «inflation». Les retraites complémentaires versées par l'AGIRC-ARRCO sont déjà relevées de 4,9% à compter du 1er novembre 2023. IR demande toujours la suppression de la cotisation maladie de 1% sur ces retraites complémentaires.

Les bénévoles IR sont-ils en mesure de faire les simulations sur les nouvelles bases ?

OUI -Les outils d'INITIATIV Retraite ont été mis à jour et les opérateurs ont été formés après les premiers

décrets dès le mois de juin et nous continuons à nous adapter en fonction de la sortie des nouveaux décrets. Aujourd'hui nous pouvons apporter un conseil qui tient compte de l'ensemble des éléments connus et officialisés au jour de la simulation.

SANTE

Quoi de neuf ?

En 2024, en assurance maladie, le déficit attendu est à plus de 11 milliards d'euros bien que le gouffre financier lié au Covid ait été en grande partie résorbé. Le gouvernement évoque des mesures nécessaires, du fait des dépenses de médicaments qui s'envolent, et pour responsabiliser les usagers au regard de la surconsommation.

Les nouvelles mesures pour endiguer ce déficit viennent aggraver une situation déjà en forte tension alors que les Français sont plus que jamais en difficulté pour accéder aux soins de proximité dans des délais raisonnables, ou pour trouver un médecin traitant ou encore un spécialiste qui n'applique pas de dépassements d'honoraires, sans parler des pénuries de médicaments.

PATIENT je suis ... !

Sont concernées les participations forfaitaires sur les consultations et les franchises, sous la forme d'augmentation du ticket modérateur, comme pour les frais dentaires, les transports sanitaires, sans parler la revalorisation de la consultation chez les médecins et les spécialistes.

Par exemple : les soins dentaires remboursables à hauteur de 70%, hors dépassements, ne le seront plus qu'à hauteur de 60%. France Assos Santé note : « Si le dispositif 100% Santé a permis de favoriser l'accès aux prothèses dentaires pour de nombreux usagers, la santé parodontale reste, elle, souvent inaccessible en raison de dépassements d'honoraires. » Or, chacun sait comme cette prévention est fondamentale pour la santé.

Rire de toutes ses dents deviendrait-il un luxe ?

Impact sur les assurances complémentaires :

Essentielles pour les retraités, les dépenses de santé augmentent avec l'âge et ce poste ampute de plus en plus leur pouvoir d'achat. De surcroît, selon différentes études, le coût de la mutuelle serait trois fois plus élevé pour eux que pour le reste de la population active.

En 2024, elles supporteront donc des dépenses supplémentaires entraînant une hausse significative des cotisations. La majorité des assureurs et mutuelles annoncent des augmentations moyennes à 2 chiffres. Avec nos partenaires, nous espérons de moindres augmentations que nous négocions actuellement.

Comment se positionne IR ?

INITIATIV' Retraite demande

✓ Une évolution de la fiscalité de la complémentaire santé depuis de nombreuses années par la mise en place d'un crédit d'impôt assurance complémentaire santé pour tous les contrats responsables.

✓ L'extension de l'aide financière à la complémentaire santé solidaire (CSS) attribuée sous conditions de ressources et de résidence. L'objectif de cette demande est de réduire le nombre de personnes ne recourant pas à une couverture santé complémentaire du fait de leurs faibles revenus.

Compte tenu de l'impact financier, attendons la suite que les pouvoirs publics donneront à ces demandes.

DU NOUVEAU :

Pour accompagner le « virage » préventif et apporter des réponses concrètes aux difficultés d'accès aux soins., des textes réglementaires applicables depuis le 1^{er} septembre 2023 (lois, accords conventionnels, ...) visent à élargir les compétences de certains professionnels de santé non médicaux.

- Les pharmaciens (Décret n° 2023-736 du 8 août 2023 suite LFSS 2023) peuvent prescrire et administrer les vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur et contre la grippe saisonnière, distribuer des médicaments sans ordonnance pour certaines pathologies.

- Les podologues peuvent par exemple établir une prescription des orthèses plantaires en première intention ou mise en place d'une séance de bilan de gradation du risque podologique sans prescription médicale.

ACTUALITES REGIONALES

LES VOYAGES

Les photos parlent d'elles-mêmes !

Une actualité plus souriante : les voyages que nous organisons remportent un franc succès ! Ceux qui sont partis en voyage avec nous, en Italie et en Jordanie, se félicitent de leur choix. Sur notre site Internet, vous pourrez voir les photos, celles qui permettent d'enregistrer de bons souvenirs ou de nourrir de nouveaux projets.

L'année prochaine, cap vers la Norvège, toujours avec notre partenaire VACANCES BLEUES qui nous propose les offres les plus intéressantes au meilleur prix.

LES LACS ITALIENS - du 14 au 19 Juin 2023 puis

Dans une ambiance sympathique, personne n'a échappé à la Pasta quotidienne. Les visites, comme toujours en Italie - musée à ciel ouvert - ont été riches en découvertes architecturales, paysages sublimes, décors de cartes postales, profusion de fleurs, l'ensemble enveloppé par le verbe haut et chantant de la langue italienne.

LA JORDANIE du 18 au 25 octobre : 32 participants

Visite de la fascinante et mythique PETRA, construite et sculptée dans des parois rocheuses colorées, marquée par plus de 2000 ans d'histoire, classée « nouvelle Merveille du Monde ». Autres visites, BETHANIE, au cœur de la Terre Sainte, les bords du JOURDAIN, visite à KERAK du château des croisés, un formidable voyage, riche en découvertes, réalisé en toute sécurité malgré la conjoncture actuelle !

En 2024 Cap vers La Norvège

41 inscrits, le voyage est déjà complet. Au programme, la Visite d'Oslo et de Bergen, la découverte du légendaire pays des Trolls, les croisières sur le Geirangerfjord et le Sognefjord, le train panoramique de Flam - Myrdal - Voss.

L'Assemblée Générale se déroulera à Saône le 23 mai 2024

FAITES JOUER VOS AVANTAGES ADHERENTS !

L'heure est à la préservation du pouvoir d'achat, le panier de base des consommateurs (et non de la ménagère...) s'alourdit et le porte-monnaie s'allège ! Nous recherchons toujours des évolutions en mesure de répondre à vos attentes.

Nous avons renégocié des conventions notamment celle avec le Crédit Agricole. [CLIQUER ICI.](#)

Votre CADEAU de Noël pour 2024, le conseil d'administration de votre association a décidé de vous offrir :

la Carte avantage BUTTERFLY.

Vous pourrez bénéficier de réductions proposées localement, mais aussi sur tout le territoire français, www.club-butterfly.fr,

Et d'autres [LIEN LIVRET AVANTAGES](#)

Représentants des usagers ou représentant dans le Conseil de la Vie Sociale Pourquoi pas vous ?

Vous avez peut-être un proche qui séjourne dans un établissement de santé ou vous êtes intéressé(e) pour voir améliorer la qualité des séjours des résidents et la prise en charge des soins (non médicale). Inutile d'être spécialiste ! L'envie de participer, de représenter, de comprendre, d'agir, de participer au maintien de la qualité du système de santé, se sentir concerné, sont bien suffisants. Vous pouvez être mis en relation avec un établissement où le poste de titulaire ou de suppléant est vacant. En Franche-Comté de nombreux postes sont à pourvoir de Besançon, à Pontarlier, Gray, Lons le Saunier, Gray....

Si vous êtes intéressé(e), mettez-vous en relation avec Alain PELC à la Mission Santé de la FNAR, pour la suite des démarches.

Adresse mail : mission.sante.fnar@orange.fr

Usurpation d'identité

L'actualité récente a mis en lumière l'extrême difficulté dans laquelle peuvent se trouver les personnes ayant été victimes d'une usurpation d'identité.

Chaque année en France, plus de 210 000 personnes en seraient victimes. Soyez à jour des règles à appliquer pour vous prémunir de ce délit de plus en plus fréquent : [EN SAVOIR PLUS](#)

METTEZ LA PEDALE DOUCE SUR VOS DEPENSES

Connaissez-vous **BISOU** ?

Une méthode douce pour éviter les achats compulsifs ou des désillusions....

B : BESOIN : Besoin ou envie ?

I : IMMEDIAT : Attendre quelques jours avant de me décider ?

S : SEMBLABLE : Ai-je déjà un objet Similaire ?

O : ORIGINE : Origine de ce produit ?

U : UTILE : Comme Utilité et Usage Unique ?

Campagnes de vaccination des populations

fragiles et notamment les plus de 65 ans.

Vaccin contre la grippe : Le bon de prise en charge (délivrance du vaccin et injection) est valable depuis le 17 octobre 2023, et jusqu'au 31 janvier 2024.

Vaccin contre la COVID : vous n'avez pas besoin de bon de prise en charge, ni d'un quelconque document (autre que votre carte VITALE). Il vous suffit de prendre rendez-vous, chez le professionnel de santé de votre choix. Si vous avez des interrogations quant à votre situation personnelle, n'hésitez pas à consulter un professionnel de santé, avant de demander une nouvelle injection.

PRUDENCE !!! Du fait de la recrudescence des cas d'infection à la COVID-19, associés à des symptômes plus ou moins graves, nous vous rappelons qu'il est toujours prudent et utile de pratiquer les « gestes barrières » qui font barrage aux virus saisonniers et au Covid-19 et contribuent à se protéger et à protéger son entourage.

CONNECTEZ VOUS

Vous pouvez consulter le site Internet

<https://www.initiativ-retraite.fr/aropa-franche-comte-25-39-90-70>

Rédaction et mise en page : Nadège LECUYER – Jean-François POISOT – Michèle PIERRET